



**OSBCU • CSCSO**  
**CUPE • SCFP**



80 Commerce Valley Drive East, | 80, promenade Commerce Valley Est,  
Markham, ON, L3T 0B2 | Markham (Ontario) L3T 0B2  
Tel: 905.739.3999 • Email: [info@osbcu.ca](mailto:info@osbcu.ca) • [www.osbcu.ca](http://www.osbcu.ca)

31 décembre 2020

Alors que nous approchons de la fin de cette année tumultueuse, je voulais faire le point sur le travail que nous avons entrepris au cours de la semaine dernière en raison de l'annonce du ministère.

### **Garderies**

Nous avons contacté à de nombreuses reprises le ministère de l'éducation, qui est responsable des directives relatives à l'éducation et à la garde des enfants. La réponse reçue à notre dernier courriel a été une réponse sous forme de script similaire à celle qu'un membre du public aurait reçue. Nous avons également pris contact directement avec le sous-ministre adjoint, une voie que nous réservons aux situations extraordinaires. Nous avons pu parler avec le sous-ministre adjoint pendant environ une demi-heure aujourd'hui - nous lui avons expliqué que nous avons maintenant des membres qui se font dire qu'ils ne peuvent pas être pris en charge pour des besoins de garde d'enfants (en grande partie à cause de la surveillance du gouvernement pour nous inclure en tant que secteur nécessitant des soins). Pour l'instant, le gouvernement n'est pas disposé à bouger. Nous avons partagé que nous pensons que c'est une décision dangereuse - beaucoup de nos membres sont à un point de rupture - nous prévoyons que des membres vont demander un congé pour stress médical en conséquence et il n'y a tout simplement pas assez de personnel pour remplir les places. Nous suivrons l'évolution de la situation avec les médias, mais nous invitons également nos membres à faire part de leurs préoccupations à leur député. Nous avons souligné que si ce blocage devait être prolongé, cette omission doit être prise en compte et rectifiée.

### **Rémunération en cas de pandémie**

Nous avons entendu que les membres estiment que le travail dans les écoles pendant la période de confinement (zone grise) et d'apprentissage virtuel devrait bénéficier d'une rémunération en cas de pandémie. Nous avons soulevé cette question auprès du gouvernement, qui a fourni la réponse suivante : les catégories qui ont reçu une rémunération en cas de pandémie se trouvent principalement dans des environnements résidentiels (c'est-à-dire qu'elles n'ont pas la possibilité de travailler virtuellement) et gagnent beaucoup moins que nos travailleurs de l'éducation. Lorsqu'on nous a demandé d'approfondir cette question, on nous a rappelé que tous nos membres permanents seront ramenés de leur poste et continueront à être rémunérés, quel que soit le travail effectué. L'emploi et les salaires de nos membres restent notre priorité numéro un. Nos membres ne peuvent tout simplement pas se permettre de se passer de salaires. À cette fin, nous continuerons à plaider pour que tous les membres puissent conserver un emploi significatif.

### **Retour à l'école**

Nous entendons divers scénarios de toute la province alors que les conseils scolaires se préparent à reprendre les cours après les vacances d'hiver. Comme nous l'avons vu tout au long



**OSBCU • CSCSO**  
**CUPE • SCFP**



80 Commerce Valley Drive East,  
Markham, ON, L3T 0B2

80, promenade Commerce Valley Est,  
Markham (Ontario) L3T 0B2

Tel: 905.739.3999 • Email: [info@osbcu.ca](mailto:info@osbcu.ca) • [www.osbcu.ca](http://www.osbcu.ca)

de la pandémie, le gouvernement provincial a abdiqué son rôle au profit des conseils scolaires locaux. Nous comprenons qu'à ce moment-là, les personnes chargées de la garde et de l'entretien seront au travail, que certaines AE devront peut-être être présentes dans les écoles en fonction des besoins éducatifs spéciaux et que les personnes qui ne peuvent pas travailler virtuellement pourront être logées dans les bâtiments scolaires. Cependant, l'ampleur du retour à l'école et le moment où il a lieu varient d'un endroit à l'autre de la province. Nous remercions tous nos dirigeants locaux qui ont pris le temps de s'éloigner de leur famille et de leurs amis pendant les vacances d'hiver pour défendre leurs membres au niveau local.

### **Santé et sécurité**

Il est essentiel de savoir qu'il ne s'agit pas du confinement de mars 2020. Le gouvernement a imposé la mesure de santé publique de la zone grise à toute la province pendant une certaine période. Normalement, dans les zones grises, les écoles sont ouvertes, pendant cette période l'école sera fermée au public. Naturellement, cette situation a suscité de nombreuses inquiétudes chez les députés concernant leur santé et leur sécurité s'ils devaient se trouver sur place dans une école. Nous invitons les membres à se rappeler que les mêmes règles de santé et de sécurité s'appliquent le 4 janvier comme le 18 décembre, lors de la dernière journée de travail des membres. Bien que la réduction du personnel présent dans les écoles devrait permettre une plus grande distanciation sociale, il est important de noter que si des préoccupations existent, elles doivent être adressées aux superviseurs des travailleurs.

Bien qu'il semble que le gouvernement sous-estime encore une fois le travail que nous faisons, soyez assurés que nous continuons à défendre tous nos membres auprès du gouvernement et de la communauté. À cette fin, nous vous serions reconnaissants de bien vouloir répondre à un bref sondage pour nous permettre de nous faire une idée de ce qui se passe dans les conseils scolaires. Veuillez remplir ce questionnaire dès que possible - nous vous communiquerons les résultats le lundi 4 janvier 2021

Le lien vers l'enquête se trouve ici : <https://forms.gle/fqfnJMnqwaDckYcy9>

En toute solidarité,

Laura Walton

Présidente,

CSCSO